

Jean-Marc Ticchi, *Histoire de la province française de l'Ordre de Saint-Camille de Lellis*, Paris, L'Harmattan, 2014, 246 p. (avant propos d'Andrea Ciampani)

Olivier Faure

Si l'on connaît bien le rôle des congrégations féminines dans le soin aux malades, il n'en va pas de même pour les ordres masculins. Le mérite essentiel de ce livre est de montrer que les Frères de Saint-Jean-de-Dieu ne furent pas les seuls réguliers à se dévouer au service des malades. Si le non spécialiste que je suis regrette un peu que l'ouvrage ne rappelle pas les grandes lignes de l'histoire de l'Ordre depuis sa création à la fin du XVI^e siècle jusqu'à sa dispersion deux siècles plus tard, il se réjouit de lire une chronique serrée de son histoire en France et dans quelques pays limitrophes. Assise sur des sources variées et de première main, organisée selon un plan logiquement chronologique (sauf le dernier chapitre), cette contribution à l'histoire des ordres masculins apprendra sans doute beaucoup aux spécialistes d'histoire religieuse. Faute de pouvoir la juger sur ce plan, je centrerai mon compte rendu sur le but spécifique de l'Ordre, le service des malades.

Selon ce prisme, l'histoire de la province de France me paraît marquée par les hésitations sur l'action à mener, hésitations renforcées par les obstacles tant internes qu'externes au développement finalement modeste de l'Ordre. Le but de ce dernier est *a priori* clair et sans ambiguïté puisqu'aux trois vœux traditionnels la règle ajoute celui de servir les malades. Dès le départ, le fondateur, Camille de Lellis (1550-1614) précise cependant que les membres avaient « principalement pour but le salut des âmes des mourants et le soulagement corporel du prochain soit dans les hôpitaux, soit dans les maisons particulières ». Selon les époques et les textes l'accent est plus ou moins mis sur un élément de cette définition que l'on complète volontiers. En 1905, le supérieur de la maison de Tournai (Belgique) affirmait que « le véritable ministère est celui des agonisants et, autant que possible, les soins en visite et en nuit de tous les rangs de la société et surtout les pauvres » (c'est moi qui souligne). Les statuts de 1928 semblaient pencher pour un côté plus technique mais ajoutaient d'autres dimensions : les Camilliens y avaient pour but « le soin corporel et spirituel des malades et des infirmes dans les hôpitaux, sanatoriums, maisons de santé, dans les maisons privées et les prisons pour les cas de maladies ordinaires aussi bien que pour les maladies contagieuses. Ils s'occupent aussi, de façon spéciale du relèvement des alcooliques ». En fait, ces textes ne font que justifier des pratiques fort diverses selon les temps et les lieux. La première maison site à La Chaix (commune de Cuisery Saône-et-Loire –et non Haute-Saône comme le texte le dit au début) accueille seulement des prêtres malades payant 800 francs de pension par an. Ouvert peu

après (1874), l'établissement de Lyon fut une maison de retraite pour « messieurs catholiques, pensionnaires de la bonne société, vieillards, infirmes, convalescents », à l'évidence des hôtes payants. Si les Camilliens de Lille géraient une maison de santé et un dispensaire, ils excluaient toutefois de la première les affections mentales et contagieuses. En sens inverse l'établissement quasi indépendant de Théoule (Alpes-Maritimes) devint un établissement pour phthisiques. Il y eut enfin à Marbach (Haut-Rhin) à partir de 1926, un préventorium (ou colonie de vacances) pour enfants atteints de maladies curables, une maison pour le relèvement des alcooliques à Niderviller en Moselle (1928) et, *last but not least*, et Irlande oblige, une maison pour prêtres alcooliques à Moyne Park (1909) dans l'évêché de Tuam dont une localisation plus précise aurait été bien utile. Pour couvrir cette diversité, les statuts de 1990 tentent une synthèse holistique en notant que les Camilliens doivent assurer « le service global du malade dans toutes ses dimensions ».

Les circonstances et les structures même de l'ordre expliquent largement la diversité et parfois les contradictions de ces actions. L'introduction et le développement de l'ordre des Camilliens en France et dans les pays qui furent rattachés à sa province (Belgique, Pays-Bas) n'obéit à aucun plan préconçu. Les premiers arrivés furent des Italiens fuyant les menaces que, selon leurs dires, faisait peser sur eux la construction de l'Etat italien. La France du Second Empire leur paraissait un paradis d'autant plus que par des réseaux (hélas non décrits), ils bénéficiaient de l'appui de quelques rares mais très généreux donateurs comme Mademoiselle de la Villeneuve ou le filateur du Nord Féron-Vrau. Sauf à Lyon, ces soutiens, auxquels il faut ajouter celle d'institutions comme la Faculté catholique de Lille, conditionnèrent la géographie de l'Ordre.

A peine installés en France, les Camilliens y connurent de multiples difficultés. Malgré les apparences et l'exil d'une partie d'entre eux, les mesures anti-congréganistes ne furent pas forcément les pires car des prêtres et des frères, revêtus de l'habit séculier ou civil continuèrent à desservir des maisons dont la propriété fut transférée à des instances amies. Par ailleurs, la période ne dura pas et « grâce » à la guerre, les Camilliens connurent une modeste expansion dans les années 1920 et 1930. Néanmoins celle-ci fut freinée par toute une série d'obstacles internes au monde religieux. Le moins que l'on puisse dire est que les évêques (sauf exceptions) et plus encore les curés n'accueillirent pas ces réguliers à bras ouvert. Ils craignaient que leurs chapelles ne vident leurs églises et que les maisons privent de dons les œuvres séculières. Pour s'installer, il fallut donc transiger et servir parfois de supplétifs du clergé régulier en palliant les absences ou les lacunes de l'encadrement au risque de faire disparaître encore un peu plus la spécificité de l'ordre. Dans ces conditions, ce dernier était

bien peu attractif en particulier face aux ordres missionnaires qui proposaient des vocations plus enthousiasmantes que les Camilliens confinés en Europe à des tâches obscures, mal définies et pas toujours charitables.

Enfin, l'ordre lui-même fut en proie à des problèmes récurrents. D'abord enclave italienne, la province de France eut bien du mal à devenir une province française d'autant plus qu'elle s'étendait à la Belgique aux Pays-Bas, l'Irlande est qu'elle servit de tête de pont pour des extensions en Espagne et en Amérique du Sud. Aussi l'ordre eut-il du mal à maintenir une direction centralisée et certains préfets, comme le père Virgilj, en profitèrent pour rendre leur maison quasiment indépendante. Par le biais des hasards qui marquent décidément son histoire, l'ordre recruta surtout parmi les Alsaciens et Mosellans (69% des entrants entre 1919 et 1935), ce qui ne facilita pas, ni avant 1918 ni après, son intégration au paysage français. Quittant Tournai un postulant de la « France de l'intérieur » écrivit même à son père « qu'il n'y voyait que des têtes de boches ». Peu nombreux (100 membres en 1920), divisé en une multitude de catégories (prêtres, clercs profès, frères profès, novices ou oblats, postulants), l'ordre s'épuisa à vouloir imiter les grands ordres en créant juvénats, noviciats, scolasticats, condamnés à une errance perpétuelle et coûteuse. Aussi les problèmes financiers furent-ils permanents et expliquèrent les « dérives commerciales » de l'ordre. Bien souvent, il fallut envoyer les frères comme gardes-malades dans des familles aisées où ils se transformaient en domestiques et plusieurs perdirent la vocation dans cette expérience. Certains pères allèrent plus loin, comme le père Ciman qui, associé à un laïc mit sur le marché à la fin du XIX^e siècle une liqueur dite l'*Esterel*, élaborée à partir de plantes aromatiques du massif éponyme. Il s'en vendit jusqu'à 28 000 litres en une année. Enfin, l'ordre ne choisit pas franchement de mettre au centre son engagement au service des malades. L'accent fut largement mis sur les exigences de la vie commune et de la piété peut-être au détriment du service des malades.

Si les Camilliens furent sensibles aux fléaux sociaux de leur temps (alcoolisme, tuberculose) leur faible nombre, leurs difficultés financières permanentes, leur « incapacité » à choisir une « population cible », les amena limita nettement à disperser leurs faibles moyens. Par ailleurs proclamer comme la Pieuse association des malades de Cambrai (1896) qu'il s'agissait de « rappeler, maintenir, développer l'idée chrétienne de la douleur et de la souffrance considérées comme moyens providentiels d'expiation, de sanctification, de perfection... et d'assurer aux malades une augmentation de leurs biens spirituels », n'était sans doute pas la voie la plus facile dans une société moins chrétienne, plus intolérante à la douleur et avide de médicaments tout matériels.

